

BIENVENUE

Livret d'Accueil de l'Usager

ÉTABLISSEMENT PSYCHIATRIQUE
DE LOIRE-ATLANTIQUE NORD

EPSYLAN
Etablissement Psychiatrique
de Loire-Atlantique Nord



Madame, Monsieur,

Vous ou l'un de vos proches êtes actuellement accueilli au sein de notre établissement pour bénéficier de soins et d'un accompagnement en santé mentale. Cette étape peut susciter de nombreuses questions. Celles-ci sont légitimes et nous souhaitons vous assurer de notre présence à vos côtés.

L'ensemble des professionnels est mobilisé pour vous accueillir avec attention, vous écouter, vous informer et vous accompagner tout au long de votre prise en charge. Notre engagement est de vous proposer des soins adaptés, dans un cadre respectueux, sécurisant et bienveillant.

Ce livret a été conçu pour vous aider à mieux comprendre l'organisation des soins, le fonctionnement des services et les différentes étapes de votre accompagnement. Il a également pour objectif de vous apporter des repères pratiques afin de faciliter votre suivi et vos démarches.

Vous y trouverez par ailleurs une liste d'associations et de ressources auxquelles vous pouvez vous adresser si vous ressentez le besoin d'échanger avec d'autres personnes vivant des situations similaires ou de bénéficier d'un soutien complémentaire.

Nous espérons que ces informations vous seront utiles et contribueront à rendre cette période plus claire et plus apaisée.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à notre dévouement sincère et à notre engagement à vos côtés.

Yves Praud
Directeur d'EPSYLAN



SOMMAIRE

Présentation d'EPSYLAN p. 4

L'organisation du soin en psychiatrie p. 5

Vos soins
- Les intervenants p. 10
- Les activités thérapeutiques p. 13

Vos droits et devoirs p. 14

Qualité et sécurité p. 19

Annexes
- Coordonnées d'associations p. 23
- CDU - Composition p. 26

Notes p.27

Présentation EPSYLAN



Etablissement public de santé dans lequel exercent **près de 900 professionnels**, l'Etablissement Psychiatrique de Loire-Atlantique Nord dispose d'une **capacité d'accueil de 355 lits et places**. Il dessert le nord de la Loire-Atlantique.

Ses structures soignantes s'articulent autour de :

- la psychiatrie adulte
- la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
- la psychiatrie du sujet âgé
- la réhabilitation psychique
- l'addictologie

Une évolution de la législation et la volonté de maintenir la personne suivie dans son milieu social et familial ont conduit EPSYLAN à développer une trentaine de structures sur son territoire : centres médico-psychologiques, hôpitaux de jour, centres d'accueil thérapeutique et de temps de groupe…

Ses missions

L'établissement Psychiatrique de Loire-Atlantique Nord est un établissement public de santé mentale, il a pour missions :

- d'**assurer la continuité des soins**, de jour comme de nuit, tout au long de l'année
- de garantir l'**accès de tous** à des soins de qualité
- de prendre en charge tous les usagers de la même manière, **sans distinction** d'aucune sorte
- de mettre en œuvre des **actions de prévention** au bénéfice de la population des secteurs géographiques qui lui sont confiés.

Vous pouvez consulter le projet d'établissement ainsi que toute information utile sur le site internet de l'établissement à l'adresse suivante : www.ch-epsylan.fr

L'ORGANISATION DU SOIN

en psychiatrie

Les établissements psychiatriques en France sont organisés selon le **principe de la sectorisation**. Ce dispositif permet une prise en charge au plus près du domicile du patient mais aussi une continuité des soins.

Les différentes structures de soins d'EPSYLAN permettent une prise en charge adaptée à votre âge (enfant, adolescent, adulte, senior) et à proximité de votre lieu de résidence.



Légende

- Unités d'hospitalisation complète, soins de longue durée
- CMP (Centre Médico-Psychologique)
- CATTG (Centre d'Accueil Thérapeutique et de Temps de Groupe)
- HDJ (Hôpital de Jour)
- CMP-CATTG de gérontopsychiatrie
- CMP de gérontopsychiatrie
- Psychiatrie d'urgence/ post urgence et de liaison hospitalière
- Soins Psychiatriques de Particulière Intensité à Domicile (SPPID)

SECTEURS DE PSYCHIATRIE ADULTE ET
INTERSECTEUR DE PÉDOPSYCHIATRIE D'EPSYLAN

UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ, QUEL QUE SOIT L'ÂGE : LE CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE (CMP)

C'est l'**axe principal du dispositif psychiatrique, pivot des soins,** permettant d'accueillir des patients, enfants, adolescents ou adultes, à chaque stade de leur maladie. Il a pour mission d'assurer la prévention et les soins ambulatoires. Il connaît les besoins des usagers et est en lien avec l'ensemble des partenaires du secteur.

Le travail s'articule autour de l'accueil, de consultations, de visites à domicile et d'activités, réalisés par une équipe pluridisciplinaire. Les interventions à domicile permettent d'assurer un suivi thérapeutique au travers d'entretiens, de dispenser un traitement et d'en surveiller les effets, de mettre en place des actions éducatives.



PEDOPSYCHIATRIE, PSYCHIATRIE ADULTE, GÉRONTOPSYCHIATRIE : D'AUTRES LIEUX DE SOINS SECTORISÉS POUR VOUS PRENDRE EN CHARGE

L'Hôpital de Jour (HDJ)

Il s'agit d'une **prise en charge thérapeutique sans hospitalisation complète**. Les HDJ offrent des soins intensifs de manière continue ou discontinue, incluant des entretiens individuels, des thérapies de groupe, des activités de réhabilitation tout en permettant à l'usager de rentrer chez lui en fin de journée.

Les HDJ sont particulièrement adaptés aux personnes souffrant de troubles psychiques modérés à sévères qui ne nécessitent pas d'hospitalisation complète mais ont besoin d'un suivi régulier voire quotidien.

Le Centre d'Accueil Thérapeutique et de Temps de Groupe (CATTG)

Il vise à maintenir ou favoriser l'autonomie du patient par des **actions ponctuelles de soutien.** L'objectif principal est de permettre au patient de mieux vivre dans la société en rompant son isolement et en participant à des activités. C'est un lieu d'écoute, de convivialité, de réhabilitation des patients dans le tissu social.

Chez l'enfant et l'adolescent le CATTG est un outil majeur qui facilite la rencontre et le soin. A travers des médiations thérapeutiques, Il permet de travailler des objectifs thérapeutiques autour de la relation du jeune à ses pairs et à son environnement, de la gestion de ses émotions et de recueillir des observations cliniques qui vont étayer le projet de soin du jeune.

La psychiatrie d'urgence / post-urgence et de liaison hospitalière

EPSYLAN dispose de deux antennes de psychiatrie d'urgence / post-urgence et de liaison aux CH d'Ancenis (psychiatrie adulte) et de Châteaubriant (psychiatrie adulte et pédopsychiatrie).

La présence aux urgences et les consultations post-urgence permettent d'**éviter les hospitalisations**. Les interventions de psychiatrie de liaison se font à la demande des équipes médicales auprès de patients présentant des difficultés psychiques ou des troubles du comportement, hospitalisés ou consultant à l'hôpital général.

Les unités de Soins Psychiatriques de Particulière Intensité à Domicile (SPPID)

Les Soins Psychiatriques de Particulière Intensité à Domicile ont pour objectif d'**accompagner l'usager de façon intensive à son domicile** au cours d'une période difficile, pendant la crise ou suite à une hospitalisation complète. Il s'agit d'un dispositif temporaire, complémentaire du suivi du centre médico-psychologique (CMP).

Les SPPID d'EPSYLAN assurent une prise en charge auprès d'**adultes** et d'**adolescents**.

La Thérapie Familiale Systémique

La thérapie familiale est une proposition de soins qui permet d'aborder et de comprendre votre histoire et vos difficultés relationnelles, à travers les échanges avec votre famille.

Les thérapies familiales sont **prescrites par un médecin**. Vous serez reçu avec votre famille par deux thérapeutes qui engageront, après évaluation, un contrat de soins avec vous.

LA FILIÈRE PERSONNE ÂGÉE

Admission Psychiatrique du Sujet Agé (APSA)

Cette unité est destinée aux personnes âgées de **plus de 65 ans** présentant une pathologie psychiatrique aigüe nécessitant une **hospitalisation à temps plein**.

Il s'agit d'une unité de soins psychiatriques de court séjour pour évaluer, orienter et mettre en place un traitement spécifique. L'évaluation sociale fait partie intégrante du soin.

L'unité travaille en lien avec les familles, les partenaires médicaux et médico-sociaux, les centres médico-psychologiques (CMP) de proximité.

Unité de Soins de Longue Durée (USLD)

L'Unité de Soins de Longue Durée accueille des patients âgés de **plus de 60 ans** souffrant de **pathologies psychiatriques chroniques** relativement stabilisées ne pouvant pas être accueillis dans un EHPAD. Elle représente une solution d'hébergement d'aval pour les patients âgés issus des secteurs de psychiatrie.

LA RÉHABILITATION PSYCHIQUE

Les Unités de Préparation A la Sortie (UPAS)

La mission des UPAS consiste à accueillir des patients en cours de stabilisation ou déjà stabilisés avec **un projet social ou médico-social à construire ou à accompagner**. Les UPAS sont à vocation départementale.

Elles disposent également de chambres pour des hospitalisations séquentielles, ponctuelles ou régulières programmées, d'une durée de 2 à 7 jours maximum. Leur but est de prévenir ou freiner une décompensation, préparer un projet de vie, ou encore sécuriser des sorties définitives d'unités d'admission.






Le Centre de réhabilitation psychosociale *Les Arbres*

Le Centre *Les Arbres* est un centre de proximité de réhabilitation psychosociale. Il dispense et coordonne des soins ambulatoires pour des personnes en situation de trouble psychique, dans le but de **favoriser leur rétablissement et leur insertion**.

L'expression réhabilitation psychosociale renvoie à un ensemble de procédés visant à accompagner les personnes souffrant de troubles psychiques à se rétablir, c'est-à-dire à obtenir un niveau de vie et d'adaptation satisfaisant par rapport à leurs attentes. Le rétablissement est un processus qui consiste à mieux connaitre ses ressources et ses limites.

Le Centre *Les Arbres* propose **des évaluations et des soins de remédiation cognitive, d'éducation thérapeutique et d'entrainement aux habilités sociales** afin d'accompagner un projet personnalisé où l'autodétermination des usagers est priorisée.

Le Dispositif Intégré de Coordination et d'Intervention (DICI)

Ce dispositif mobile a pour objectif de **décloisonner le secteur sanitaire et médico-social** en proposant deux dispositifs permettant d'accompagner le parcours de l'adulte entre l'hôpital psychiatrique et les lieux d'accueil du secteur médico-social dans les moments de transition afin d'en faciliter son intégration et éviter les ruptures.
Il dessert le territoire de psychiatrie adulte d'EPSYLAN.

L'Accueil Familial Thérapeutique pour Adultes (AFTA)

L'AFTA a pour mission de répondre aux besoins d'accueil familial thérapeutique de tous les secteurs de psychiatrie adulte de la Loire-Atlantique. L'accueil se fait à la demande du praticien afin de coconstruire le projet de soin individualisé du patient.

L'accueil familial thérapeutique offre la possibilité de **travailler une restructuration psychique** dans une situation clinique proche de la réalité sociale et culturelle, tout en permettant des soins dans un cadre contenant, sous la responsabilité du médecin référent de l'AFTA.

L'ADDICTOLOGIE : L'ESCABELLE

Le centre d'addictologie ambulatoire accueille **toute personne, à partir de 16 ans**, domiciliée sur l'un des secteurs desservis par EPSYLAN, ayant une problématique addictive, essentiellement aux produits (tabac, alcool, cannabis, opiacés…). Il propose aux personnes un **accompagnement individualisé** dans la prise de conscience des causes et des conséquences sur les plans physique, psychique, social et familial. Les addictions comportementales peuvent être évaluées et orientées selon les besoins.



La prise en charge peut être :

- un suivi ambulatoire en consultation
- une hospitalisation de jour
- des activités thérapeutiques à temps partiel.

Le dispositif repose sur :

- le centre de consultation (Centre Médico-Psychologique)
- l'hôpital de jour (HDJ) en addictologie de six places
- une offre d'activités thérapeutiques et de temps de groupe (CATTG) : sophrologie, ergothérapie, équithérapie, groupe de parole…
- une activité de liaison en addictologie. L'EHLSA (Equipe Hospitalière de Liaison et de Soins en Addictologie) est commune aux hôpitaux de Blain et Ancenis. Elle intervient dans tout service non spécialisé en addictologie en soutien à l'équipe soignante pour une évaluation, des conseils, des formations et proposer une orientation.

LA PSYCHOTRAUMATOLOGIE

Les consultations de psychotraumatologie sont destinées aux personnes de plus de 16 ans souffrant de **troubles de stress post-traumatique.**

Chaque lundi et mardi après-midi, des consultations basées sur les thérapies brèves sont proposées (thérapie systémique, thérapie MOSAIC, EMDR-IMO, hypnothérapie). Limitées dans le temps, ces consultations ont pour but de sortir de la symptomatologie traumatique (reviviscences, évitement, hypervigilance), de nouer des relations humaines plus apaisées et de sortir des schémas toujours répétés.

LA FILIÈRE HANDICAP : LA MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE (MAS)

La MAS permet d'accompagner des personnes en situation de handicap âgées de 20 à 60 ans, présentant des **troubles psychiatriques chroniques** altérant leurs capacités et leurs actions dans les actes essentiels de la vie quotidienne.

Les résidents ont une orientation MAS délivrée par la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) et sont issus du département de la Loire-Atlantique.



VOS SOINS

les intervenants



L'ÉQUIPE ENCADRANTE

Elle est animée par un **cadre supérieur de santé,** qui assure la gestion et l'organisation des soins infirmiers, et participe à la définition de la politique de soin du pôle.

Le **cadre de santé** est plus particulièrement chargé de la coordination des soins dispensés au sein de l'unité.

L'ÉQUIPE SOIGNANTE

Le médecin

Le **médecin psychiatre établit le diagnostic** et coordonne l'application du plan de soins, prescrivant et surveillant les traitements médicamenteux. Il informe, à votre demande, votre médecin traitant de l'évolution de votre état de santé.

Le médecin généraliste prend en charge les **pathologies somatiques associées**.

Votre état santé nécessite un accueil, une écoute et des soins spécifiques de la part de toute une équipe de professionnels.

L'Infirmier en Pratique Avancée (IPA)

L'IPA en psychiatrie évalue l'état clinique, participe au diagnostic, propose et suit des plans de soins, peut initier et adapter certains traitements. Il **joue un rôle central** dans l'éducation thérapeutique, la coordination des soins et la prévention. Il travaille en **étroite collaboration avec les médecins psychiatres** et les équipes pluridisciplinaires.

L'infirmier

L'infirmier assure une **présence permanente** et dispense les soins nécessaires à votre état de santé. Il vous accompagne dans le déroulement de votre projet de soins, lors d'ateliers thérapeutiques ou dans la vie quotidienne. De nombreuses activités thérapeutiques adaptées à votre état peuvent vous être proposées.

L'aide-soignant

L'aide-soignant assure, en collaboration avec les infirmiers, les **soins d'hygiène et de confort**, des **activités d'accompagnement**, participant ainsi à la qualité de votre accueil.



L'ÉQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE

L'Assistant Médico-Administratif (AMA)

L'AMA est chargé de la **gestion administrative** et du **suivi des dossiers** des patients. Il assure l'accueil, la prise de rendez-vous, la saisie et la mise à jour des informations médicales et administratives dans les logiciels de l'hôpital.

Il fait le lien entre les patients, les équipes soignantes et les services administratifs. Son rôle est **essentiel** pour garantir l'organisation, la traçabilité et la confidentialité des informations médicales.

L'assistant social

L'assistant de service social est à votre disposition et celle de vos proches pour vous aider à retrouver un équilibre, une dynamique familiale, une autonomie.

Il intervient **en coordination avec l'équipe soignante** pour évaluer votre situation, mettre en place les aides nécessaires à l'ouverture de vos droits, à l'aboutissement de vos projets.

Il réalise des entretiens, des visites à domicile, des **accompagnements individuels et collectifs**.

Ses champs d'intervention concernent les droits sociaux, l'aide à la gestion budgétaire, le handicap, l'insertion socio-professionnelle, la protection de l'enfance et des majeurs vulnérables, la réhabilitation psychosociale

L'ergothérapeute

L'ergothérapie est une **discipline paramédicale**. L'ergothérapeute exerce au sein d'une équipe pluridisciplinaire afin de vous conduire vers une meilleure qualité de vie.

Son objectif est de vous **accompagner vers une indépendance et une autonomie optimale**. Son regard est porté sur vos habitudes de vie, votre quotidien et votre environnement, dans le but de réduire les situations de handicap, ainsi que de mobiliser et valoriser vos compétences.

L'ergothérapeute peut proposer des évaluations individualisées, des accompagnements à domicile et des activités thérapeutiques adaptées à vos besoins et en lien avec vos objectifs de soins.

Le psychologue

Le psychologue reçoit les personnes dans le cadre de consultations, d'entretiens familiaux et de psychothérapies.

Au sein de l'équipe pluridisciplinaire, il participe à l'**élaboration du projet de soins** de chaque patient.

Le psychomotricien

La psychomotricité est une discipline paramédicale qui intègre le psychisme et le corps comme un tout indissociable. Le psychomotricien **évalue les fonctions psychomotrices** (sensorialité, motricité, cognitions, affects) et travaille par le biais de médiations corporelles (relaxation, expression corporelle, éveil sensoriel…). Son objectif est de vous aider à mieux réguler vos émotions, investir la relation à votre corps, et améliorer votre relation à vous-même et aux autres.

Le psychomotricien peut proposer des évaluations individualisées, des accompagnements, des activités thérapeutiques adaptées à vos besoins et **en lien avec vos objectifs de soins**.

LES SERVICES SUPPORTS

L'équipe hôtelière, composée d'**agents de service hospitalier,** assure l'entretien et l'hygiène des différents services ainsi que les repas.

La **qualité et le confort de votre prise en charge** sont également assurés par des professionnels avec lesquels vous ne serez pas directement en contact. Leur rôle est tout aussi indispensable à la bonne marche des services : les professionnels de la **pharmacie**, des **services techniques**, de la **blanchisserie** et de la **direction**.

Le secret professionnel

Il s'impose à tous les professionnels de santé ainsi qu'à tous les intervenants du système de santé. Il couvre l'ensemble des informations venues à la connaissance de tout membre du personnel de l'établissement.

VOS SOINS
les activités thérapeutiques



La sociothérapie et vie sociale

La sociothérapie est une approche thérapeutique basée sur des **activités de socialisation** qui s'appuient sur la **dynamique de groupe**. Elles peuvent être de loisir, de découverte, d'expression physique et verbale.
L'équipe d'infirmiers, d'aides-soignants, d'AMP (Aide Médico-Psychologique), d'éducateur sportif et d'agents des services hospitaliers met également en place diverses animations (jeux, concours…), propose des services (bibliothèque, cafétéria) .

Elle participe à l'**animation des hospitalisations**. Ses activités visent à réduire les troubles affectifs et comportementaux et concourent à la réinsertion sociale.

L'équithérapie

L'équithérapie est une activité qui utilise le **cheval comme support de soins**. L'équithérapeute accompagne la personne soignée à travers la découverte et la gestion de sa relation à l'animal. Cette médiation animale participe à l'amélioration des difficultés d'ordre psychique, comme l'angoisse, le manque de confiance en soi ou certains troubles du comportement.

L'activité physique adaptée (APA)

Il s'agit d'activités sportives et/ou corporelles spécialement conçues et/ou ajustées pour **répondre aux besoins et capacités des usagers** en tenant compte de leur état de santé. Encadrée par des professionnels formés, elle vise à améliorer la condition physique, le bien-être, l'autonomie et la qualité de vie.

La musicothérapie

C'est une approche thérapeutique qui utilise la musique et ses éléments (rythme, mélodie, son) pour favoriser l'expression, la communication et le bien-être. Elle vise à soutenir et **améliorer la santé psychique, cognitive et émotionnelle** à travers des séances actives (chant, improvisations...) ou réceptives (écoute musicale guidée).

VOS DROITS ET DEVOIRS

Toute vie en collectivité et/ou fréquentation de lieux publics implique le respect mutuel des règles de savoir-vivre entre les personnes soignées et les professionnels.



DROIT À L'INFORMATION

Vous recevrez lors des entretiens, par votre médecin ou par l'équipe de soins, une **information claire et complète** dès le début de votre prise en charge sur votre état de santé, les soins et les traitements qui vous seront proposés.

Dans le but d'assurer un meilleur suivi de votre état de santé, sauf opposition de votre part, les informations vous concernant seront partagées entre les professionnels participant à votre prise en charge et soumis au secret professionnel.

Vous pouvez exiger qu'aucune indication ne soit donnée sur votre prise en charge et sur votre état de santé. Votre famille peut, sauf si opposition de votre part, être informée de votre état de santé.

Le document intégral de la charte de la personne hospitalisée est accessible sur le site Internet : www.sante.gouv.fr, en plusieurs langues et en braille. Il peut être également obtenu gratuitement, sans délai, sur simple demande, auprès du service dans lequel la personne est soignée.

Circulaire N°DHOS/E1/DGS/SD1B/SD1C/SD4A/2006/90 du 2 mars 2006 relative aux droits des personnes hospitalisées et comportant une charte de la personne hospitalisée.

PERSONNE À PRÉVENIR

Il vous sera demandé d'identifier une personne à prévenir qui sera contactée par l'équipe soignante **en cas de nécessité** ou de dégradation de votre état de santé. Vous pouvez choisir de modifier cette personne à tout moment de votre prise en charge.

PERSONNE DE CONFIANCE

Vous pouvez désigner une personne de votre entourage (parent, proche, médecin traitant…) comme «personne de confiance ». Cette dernière peut être **votre porte-parole auprès des professionnels de santé**, vous accompagner dans vos démarches tout au long des soins, assister aux entretiens, être consultée sur votre volonté si vous n'êtes pas en état de le faire.

Renseignez-vous auprès de l'équipe de soins.

Pour en savoir plus, référez-vous au flyer « La personne de confiance » en annexe de ce livret.

DIRECTIVES ANTICIPÉES

Les directives anticipées en psychiatrie désignent un ensemble de démarches (accompagnées d'outils de type formulaires) permettant à une personne présentant des troubles psychiques d'exprimer par avance ses préférences quant à son accompagnement dans le cas d'un épisode entrainant une aggravation de sa santé mentale, qui ne lui permettrait plus de faire valoir ses souhaits. Outils simples et concrets, ils sont à la fois le levier de l'effectivité des droits et celui de la qualité et de la sécurité des interventions en situation de crise.

EPSYLAN a choisi le Plan de Crise Conjoint, un document élaboré en partenariat avec le Service de psychiatrie communautaire du DP-CHUV, l'Institut et Haute Ecole de Santé La Source du canton de Vaud en Suisse.

Pour en savoir plus, référez-vous au document « Mon plan de crise conjoint » en annexe de ce livret.

ACCÈS AU DOSSIER MÉDICAL

Tout établissement de santé a l'obligation d'ouvrir un dossier médical individuel pour chaque patient pris en charge. Ce dossier regroupe **toutes les informations utiles à votre prise en charge** qu'elles soient d'ordre administratif, social ou médical.

Ces données font l'objet d'un enregistrement informatique nominatif et sont conservées pendant la durée prévue par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, applicables en matière de conservation des données médicales. Votre dossier est ainsi conservé pendant une durée de 20 ans (sauf cas particuliers définis par la loi, pour lesquels le délai peut être prolongé) à compter de la date de votre dernier séjour dans l'établissement, ou de la dernière consultation externe en son sein. A l'issue de ce délai de conservation, le dossier peut être supprimé.



Une gestion rigoureuse des habilitations permet d'assurer que **seuls les professionnels concernés** par votre prise en charge peuvent accéder aux informations qui leur sont utiles. Tous les professionnels sont soumis à la **confidentialité** des informations vous concernant.

DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ (MON ESPACE SANTÉ)

Mon Espace Santé est un **espace numérique personnel et sécurisé**, proposé par l'Assurance Maladie et le Ministère de la Santé, correspondant au carnet de santé numérique interactif de tous les assurés.

Pour plus d'informations sur ce dispositif et les droits concernant vos données personnelles, vous pouvez consulter le site internet www.monespacesante.fr ou appeler le 3422.

Afin de participer efficacement à votre prise en charge et sauf votre refus pour raison légitime, le personnel soignant habilité d'EPSYLAN alimente votre « Espace Santé » en y déposant les documents utiles à la continuité et la coordination de vos soins.

De même, avec votre consentement, l'équipe de soins pourra consulter votre Dossier médical partagé « Mon Espace Santé » pour les informations utiles à votre prise en charge.

VOS DONNÉES PERSONNELLES

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité, de retirer votre consentement et à l'effacement selon les traitements de données concernées. L'autorité de contrôle du RGPD en France est la CNIL.

Vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'établissement : dpo@ch-epsylan.fr

LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

Si votre état de santé ou votre situation personnelle ne vous permet plus d'assurer seul la gestion de vos intérêts personnels et/ou patrimoniaux, une mesure de protection juridique peut être mise en place afin de **vous accompagner et de préserver vos droits**.

Le juge des contentieux de la protection peut décider d'une mesure de protection juridique conformément aux dispositions du Code civil issues de la loi du 5 mars 2007 relative à la protection juridique des majeurs.
Cette mesure peut être sollicitée :

- par vous-même,
- par un médecin,
- par un membre de votre famille ou un proche.

Selon votre situation et le degré de protection nécessaire, le juge peut prononcer une sauvegarde de justice, une curatelle ou une tutelle, et désigner la personne ou le service chargé d'exercer la mesure de protection.
La mesure de protection peut être confiée :

- à un membre de la famille ou à un proche,
- à un mandataire judiciaire à la protection des majeurs exerçant à titre individuel,
- à un mandataire judiciaire relevant d'un service associatif,
- ou à un mandataire judiciaire préposé d'établissement.

Le mandataire judiciaire de l'établissement peut, le cas échéant, être désigné pour exercer cette mission.
Il se tient à la disposition des usagers et de leur famille pour toute information ou accompagnement.

EXPRESSION DES USAGERS

Vous avez la possibilité de **partager vos impressions** et de **poser toutes vos questions** à l'équipe responsable de votre prise en charge. Les soignants sont à votre écoute pour répondre à vos interrogations.

Faites-nous part de votre expérience pour nous aider à améliorer nos organisations. Plusieurs options s'offrent à vous :

Les enquêtes de satisfaction

Des questionnaires de satisfaction papier sont mis à votre disposition en annexe de livret ou au sein même des services.

Les réclamations

Toute plainte ou réclamation doit être adressée à :

EPSYLAN
Direction des relations avec les usagers
BP59 – 44130 Blain

Toute personne soignée à EPSYLAN ou membre de sa famille peut rencontrer le directeur. Pour cela, il est possible de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la direction des relations usagers (bâtiment de la Direction, pavillon 13 site d'EPSYLAN à Blain, ou par téléphone au 02 40 51 51 55)



LA COMMISSION DES USAGERS (CDU)

Cette commission s'assure du **respect des droits des usagers**, contribue à l'amélioration de la qualité des soins, facilite les démarches des personnes et veille à ce qu'elles puissent exprimer leurs réclamations, entendre les explications et être informées des suites de leurs demandes.

Vous pouvez contacter les représentants des usagers d'EPSYLAN par mail à l'adresse suivante : representant.usagers@ch-epsylan.fr

La composition de la CDU d'EPSYLAN figure en annexe de ce livret.

FAIRE VALOIR VOS DROITS

Si vous êtes hospitalisé, vous pouvez contester votre hospitalisation. Il vous appartient alors de saisir une des autorités à savoir :

Monsieur le Président de la Commission Départementale des Soins Psychiatriques
ARS des Pays de la Loire
17, boulevard Gaston Doumergue, CS 56233
44262 NANTES cedex 2

Monsieur le Juge des libertés et de la détention
Tribunal Judiciaire
77, rue Albert de Mun - BP 263 44606 SAINT NAZAIRE Cedex

Monsieur le Procureur de la République
Tribunal Judiciaire
77, rue Albert de Mun - BP 263
44606 SAINT NAZAIRE Cedex

Monsieur le Président du Tribunal Judiciaire
Tribunal Judiciaire
77, rue Albert de Mun - BP 263
44606 SAINT NAZAIRE Cedex

Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique
6 quai Ceineray - BP 33515
44035 NANTES Cedex 1



VOS RESPONSABILITÉS

L'hôpital est un lieu recevant du public, où **chacun se doit de respecter les droits élémentaires de tous** : des autres patients, comme des professionnels. Cette observation s'applique dans tous les secteurs et en toutes circonstances.

Plus particulièrement, nous vous invitons à :

- être courtois et poli avec les professionnels qui vous prennent en charge,
- respecter l'interdiction de fumer, y compris la cigarette électronique,
- faire preuve de discrétion et de civisme,

Nous avons tous des droits mais également des devoirs, agissons ensemble pour le respect mutuel. La vie de tous en sera facilitée.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur de l'établissement est disponible sur le site internet d'EPSYLAN.



QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES SOINS

au sein de l'établissement

L'ENGAGEMENT QUALITÉ D'EPSYLAN

EPSYLAN est engagé dans une **démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins**. L'établissement est soumis tous les quatre ans aux visites des experts visiteurs de la Haute Autorité de Santé (HAS). A ce titre, il a été certifié pour la cinquième fois en avril 2022.

HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ
Qualité des soins confirmée
Établissement certifié

Les résultats détaillés des indicateurs de qualité et de sécurité des soins sont disponibles :

- sur le site de la Haute Autorité de Santé (HAS), page Qualiscope
- sur le site internet d'EPSYLAN

La politique d'amélioration de la qualité et de la gestion des risques d'EPSYLAN s'appuie à la fois sur les recommandations de la Haute Autorité de Santé concernant les pratiques de soins, sur l'identification et la maîtrise des risques par l'intermédiaire du système de déclaration des événements indésirables, et sur les orientations du Projet d'Etablissement.

LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

EPSYLAN s'engage à **prendre en charge la douleur** qui pourrait résulter de la maladie psychique / somatique.

Votre participation est essentielle : tout le monde ne réagit pas de la même façon à la douleur. Vous seul pouvez décrire votre douleur, personne ne peut ni ne doit se mettre à votre place. Plus vous nous donnerez d'informations, mieux nous pourrons vous aider. Nos équipes sont là pour **vous écouter, vous soutenir et vous aider**. Différents outils d'évaluation sont disponibles dans l'établissement, permettant de définir la douleur, de la traiter et d'en suivre l'évolution.

Traitement de la douleur : le médecin peut vous prescrire des médicaments soulageant la douleur appelés «antalgiques ». Ils vous seront proposés en fonction de la nature et de l'intensité de celle-ci et pourront être réajustés selon son évolution. Des méthodes non médicamenteuses efficaces peuvent aussi vous être proposées (soutien psychologique, sophrologie, kinésithérapie…)

Au sein d'EPSYLAN, le CLUD (Comité de Lutte contre la Douleur) propose, organise, coordonne, évalue les actions d'amélioration dans la prise en charge de la douleur.



LA LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES

Les établissements de santé doivent appliquer la réglementation et les recommandations dans la lutte contre les infections nosocomiales et les infections associées aux soins, c'est-à-dire les infections acquises par un patient, hospitalisé ou non, lors de tout soin.

Depuis 1998, le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN) d'EPSYLAN assure :

- la prévention et la surveillance des infections contractées à l'hôpital,
- la définition d'actions d'information auprès des professionnels de l'hôpital,
- la mise en œuvre d'un programme d'actions,
- l'évaluation périodique des actions de prévention engagées.

Des protocoles divers sont régulièrement élaborés pour que les soins que vous recevez soient réalisés dans **le respect des règles d'hygiène et d'asepsie**, c'est-à-dire limitant au maximum l'apparition d'infections.



L'ALIMENTATION ET LA NUTRITION

L'alimentation et la nutrition constituent des composantes essentielles du parcours de soins. Pour veiller à la qualité des repas et à une alimentation adaptée aux besoins de chacun, EPSYLAN s'appuie sur une équipe appelée le Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition (CLAN).

Ce comité a pour vocation de participer, par ses avis ou propositions, à l'**amélioration de la prise en charge nutritionnelle des patients et à la qualité** de l'ensemble de la prestation « alimentation/nutrition » sur l'établissement.

Chaque année, le CLAN établit un programme d'actions prioritaires à mener sur l'hôpital, en assure la coordination et se charge de la formation du personnel.

IDENTITOVIGILANCE

La vérification de votre identité est indispensable pour sécuriser votre prise en charge.

- **A votre admission**

Le professionnel d'EPSYLAN qui vous accueille vous demande de présenter les documents justifiant de votre identité.
Ces informations sont traitées dans le respect de la confidentialité et de la sécurité des données.

- **Pendant votre prise en charge**

Le personnel de l'établissement doit pouvoir s'assurer de votre identité à tout moment, afin d'éviter tout risque d'erreur.

Il est important que cette vigilance soit partagée entre l'usager et les professionnels d'EPSYLAN pour assurer la sécurité et la qualité des soins.

ANNEXES

- COORDONNÉES D'ASSOCIATIONS
- CDU - COMPOSITION



ASSOCIATIONS
Coordonnées

GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE

GEM Le Pacifique
34 place d'Iena
44150 Ancenis
Tél. : 09 51 47 20 97

GEM l'Etoile Filante
40 rue de la Fontaine St Jean
44110 Châteaubriant
Tél. : 09 84 26 80 37 / 07 83 80 36 79

GEM La Main Ouverte
4 Rue du Prince Bois
44260 Savenay
Tél. : 02 40 33 00 40

Maison de quartier Quéral
rue des Chênes
44160 Pontchâteau
Tél. : 06 89 67 68 36

Coordinatrice : 06 78 53 16 05

GEM Les quatre as
42 rue Albert de Mun
44600 Saint Nazaire
Tél. : 02 40 66 46 17



ASSOCIATIONS D'EPSYLAN

Association Ailleurs

L'association Ailleurs existe dans l'établissement depuis 40 ans, il s'agit d'une association soignants / soignés depuis 2005. Elle se donne pour but de promouvoir, organiser et gérer des actions thérapeutiques hospitalières et extrahospitalières visant la réadaptation et la réinsertion des patients pris en charge en psychiatrie adulte. Elle est adhérente à la Fédération Santé Mentale France. Au cours de ces années, ses actions sont centrées sur la mise en place d'appartements associatifs appelés « appartement protégé ».

Contact : ailleurs@ch-epsylan.fr

Logements protégés

Ce sont des dispositifs de soins, gérés par l'association Ailleurs, à visée de réinsertion sociale. Ils sont mis à disposition de quelques patients sur indication médicale et nécessitent une présence de personnel soignant.
Les appartements protégés, en colocation, sont situés à Nort sur Erdre et Pontchâteau.

Association Alliance

Alliance, devenue association soignants / soignés depuis janvier 2009, finance des séjours et des projets thérapeutiques au sein des unités, à l'initiative des usagers et des équipes de soins.

Contact : alliance@ch-epsylan.fr

La Maison des Usagers (MDU)

La MDU est un lieu au sein de l'établissement qui permet de faire le lien entre les usagers et les associations qui la composent. Les partenaires historiques sont les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) du nord du département.

Désormais, avec une nouvelle dynamique « d'aller vers », la MDU souhaite promouvoir les associations dans les services ambulatoires du territoire d'EPSYLAN. L'objectif est de se faire connaître du plus grand nombre, de proposer la possibilité de rompre l'isolement et de créer du lien social, mais aussi d'offrir des activités variées à des prix abordables.
La Maison des Usagers constitue ainsi une passerelle entre le monde du soin et la cité.

Contact : maisondesusagers@ch-epsylan.fr

ASSOCIATIONS LOCALES DE FAMILLES DE MALADES PSYCHIQUES

UDAF de Loire-Atlantique

L'Union Départementale des Associations Familiales de Loire-Atlantique accueille, informe et accompagne les familles et/ou personnes en situation de vulnérabilité dans leur quotidien.

2 impasse de l'Esperanto – 44800 Saint Herblain
Tél. : 02 51 80 30 00 / info@udaf44.asso.fr

UNAFAM Loire-Atlantique

Accompagnement, soutien et formation des familles de malades psychiques. Documentation, réunions d'information, groupes de parole. Représentation et défense des droits de nos proches malades et de leur famille.

Tél. : 02 51 83 17 73

AUTRES ASSOCIATIONS

Psy'Activ - CPP

Centre de post-cure psychiatrique. Hébergement thérapeutique temporaire avec prise en charge médicale, soutien éducatif et psychologique.

1 rue Augustin Fresnel – 44470 Carquefou
Tél. : 02 40 58 40 40 / siege@psyactiv.fr

Maison répit - Les Eaux Vives

Ce dispositif social et expérimental pour la psychiatrie, s'adresse à des personnes seules, de plus de 18 ans, souffrant de troubles psychiques. Il propose une possibilité de « pause », de répit, dans le cadre de leur parcours de soins. Il s'adresse à des patients bénéficiant d'un suivi par des professionnels d'EPSYLAN qui nécessitent un séjour en dehors de leur lieu de vie habituel pour des raisons liées à leur environnement et/ou leur entourage. Cette alternative peut permettre d'éviter une hospitalisation à temps plein dès lors qu'elle n'est pas cliniquement nécessaire. Ce dispositif peut également être une opportunité pour des personnes hospitalisées stabilisées de pouvoir se confronter à leur projet d'autonomisation par le logement.



Implantée à l'entrée du site de Blain, cette maison de 180 m^2 permet d'accueillir 4 personnes pour des séjours courts d'une à deux semaines. Cet espace de vie propose aux usagers de la santé mentale une mise à distance de leur environnement habituel, une confrontation à la réalité de la vie dans un logement, tout en étant accompagnés socialement par des professionnels de l'association « les Eaux Vives » et du point de vue clinique par leurs référents habituels.
La gestion administrative de la Maison Répit est assurée par le Pôle Nord-Loire de l'association Les Eaux Vives – Déclic Habitat.

Composition

COMMISSION DES USAGERS

Aux termes de l'article R 1112-81 du code de la santé publique, la commission est composée comme suit :

Président :
Godefroi LE GOUGOUEC

Vice-président :
Mathieu GRIVEL

Directeur :
Yves PRAUD

Médiateur médical :
Dr Barbara VEILHAN, psychiatre

Représentants des usagers :
Roger COURCOUL, Entraid'Addict
Mathieu GRIVEL, UNAFAM
Dominique LETHIEC, UNAPEI
Mathieu RENAULT, Association française des hémophiles

Représentantes du personnel :
Nolwenn KERDONCUFF, IPA
Valérie MENARD, IDE

Représentante de la CME :
Dr Cécile LOUVIGNE, pharmacienne

Représentant de la Commission des soins :

Représentants du Conseil de surveillance :
Rita SCHLADT

Directeur des soins, de la qualité et de la gestion des risques :
Stéphane DREANO

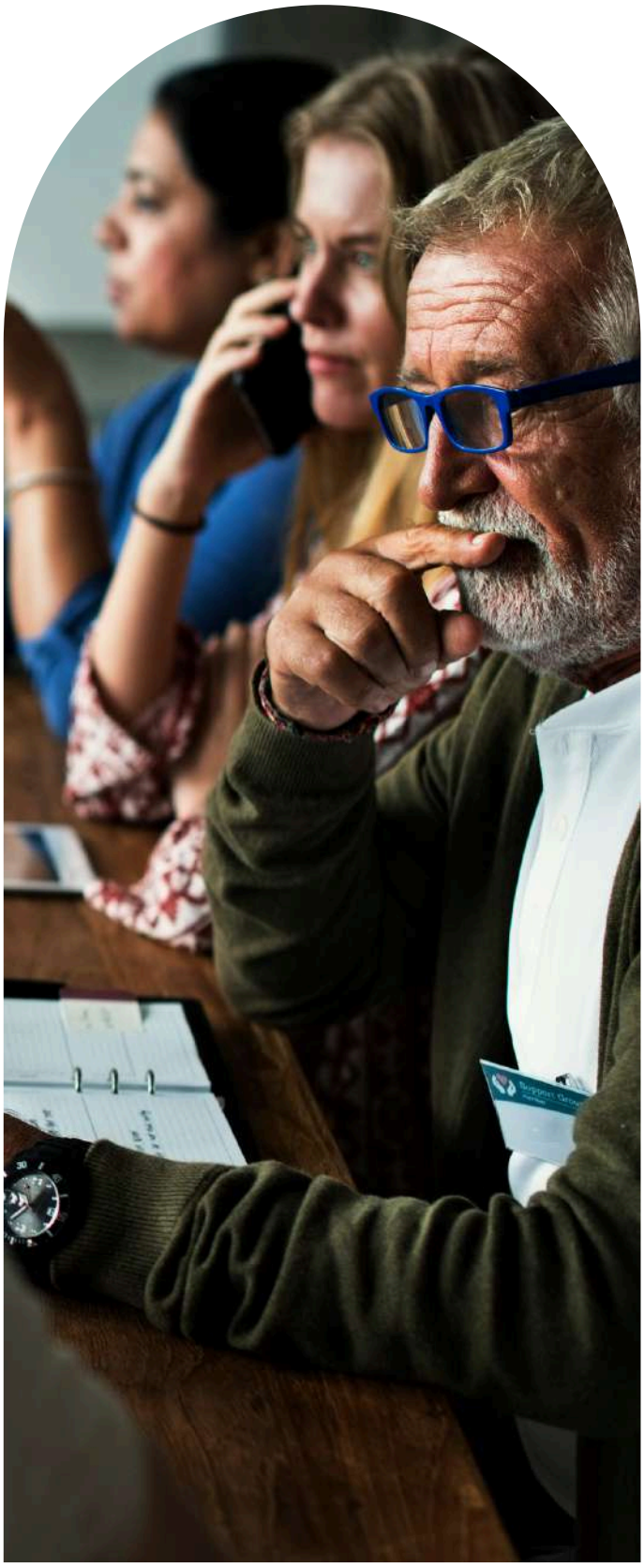
Coordinateur de la gestion des risques associés aux soins :
Dr Cécile LOUVIGNE, pharmacienne

Chargée des relations usagers :
Lucie PEROCHEAU, chargée des relations usagers, accueil et droits des usagers

Médiateur de santé pair :
Godefroi LE GOUGOUEC

Secrétaire :
Chrystèle GLAUNEC

La durée des mandats est de 3 ans renouvelables.



Mes NOTES



EPSYLAN

Etablissement Psychiatrique
de Loire-Atlantique Nord

Établissement Psychiatrique de Loire-Atlantique Nord
Le Pont Piétin - BP 59
44130 BLAIN

Tél. : 02 40 51 51 51
www.ch-epsylan.fr

EPSYLAN / COMMUNICATION / Etablissement / LIV 025 - version 03.2026